

### L'Edito de Madame Le Maire



Mesdames-Messieurs, Mesdames-Messieurs les élu.e.s, Cher.e.s président.e.s et membres des associations locales, Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens

Le contexte sanitaire n'ayant permis d'organiser le 10 janvier la traditionnelle cérémonie des vœux, c'est par l'intermédiaire de ce bulletin et la carte distribuée à chaque foyer, que j'ai le plaisir de vous présenter à titre personnel et au nom de la municipalité, nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2021 : que celle-ci conjugue joie, bonheur, épanouissement personnel et professionnel et préserve votre santé.

Je ne puis commencer mon propos sans avoir une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés : 13 dans la commune en 2020, pour leurs familles, pour celles et ceux dont le quotidien est fait d'isolement, de souffrance, de difficultés, de précarité.

2020 restera durablement une année marquée par une pandémie, parmi les plus meurtrières que la France a dû affronter au cours des XXème et XXIème siècles : la barre des 73 000 décès dans l'hexagone a été franchie, plus de deux millions de décès sont constatés dans le monde.

Les conséquences de la crise sanitaire, installée dans notre quotidien depuis plus de 9 mois pèsent durement sur les populations, sur des secteurs entiers de notre économie dont l'activité, au gré des deux confinements passés, du couvre-feu national en cours, a été arrêtée brutalement durant plusieurs semaines, voire des mois et pour certains « poumons de vie » cette fermeture rythme toujours leur quotidien : je fais référence aux cafés-restaurants, théâtres, musées, cinémas, salles de sports, lieux de spectacle, discothèques, et bien d'autres encore.....

Souhaitons-nous de retrouver le plus rapidement possible le caractère normal de temps de partage et de convivialité, entre membres d'une même famille, amis, collègues de travail, voisins, membres de clubs sportifs, d'associations.

Au détour, je renouvelle ma reconnaissance à Franck et Alain, les gérants de la Taverne d'chés troés piots coéchons, pour avoir adapté l'organisation de la cantine scolaire vis-à-vis des contraintes sanitaires imposées, et plus largement pour le maintien du service de restauration collective : n'oublions pas qu'il est fréquenté chaque midi en moyenne par vingt élèves.

Evoquer l'école « Arc en ciel », c'est souligner le travail accompli par la directrice - Madame MASSON - et son équipe pour assurer dans des conditions particulières, outre les enseignements, une communication étroite avec les parents, les élus.

Evoquer l'école « Arc en ciel », c'est vous informer d'une mauvaise nouvelle de ce début d'année 2021, puisqu'à la mi-janvier, nous avons appris la prévision de la suppression d'un poste d'enseignant

pour la rentrée de Septembre. Nous savions que l'arithmétique était largement en notre défaveur : les potentielles inscriptions ne peuvent contrebalancer les 13 départs au collège en juin.... A cet égard, devons-nous craindre plus encore pour les prochaines rentrées ?

Après un appel dans le bulletin municipal, 15 jeunes diplômés se sont manifestés et se verront remettre prochainement une carte cadeau. L'éventail des diplômes obtenus est large : Brevet des collèges (6), BAC Pro (3), Baccalauréat (2), DUT (1), Licence (1), Diplôme de management international (1), Master (1).

Souhaitons à ces jeunes de poursuivre leur cursus de formation et pour ceux qui s'acheminent vers la vie active, que leur insertion professionnelle soit rapide. Je ne vous apprend rien en mentionnant que notre jeunesse est confrontée elle-même de « plein fouet » aux conséquences de la Covid19.

Sur le registre du bon fonctionnement des missions de service public, je veux mettre en avant le travail de qualité des employés municipaux, toutes catégories confondues, accomplissant un éventail large de tâches portant sur le fonctionnement administratif de notre collectivité, l'accueil du public, l'accueil des enfants à l'école, l'entretien et la maintenance des bâtiments dont le camping, l'entretien des espaces communaux qui ne l'oublions pas s'étalent sur 16.5 km<sup>2</sup> !

En ce début d'année, je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants venus ainsi grossir les rangs de notre population. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune compte 814 habitants. A noter que 2 naissances ont été enregistrées en 2020. Pour célébrer cet heureux évènement, ces parents se verront remettre également une carte cadeau de la part de la municipalité.

Je souhaite remercier également tous les acteurs qui participent à la vie économique de notre village ; les associations par la mise sur pied de multiples manifestations, sans oublier notre corps de sapeurs-pompiers volontaires et notre harmonie municipale.

La municipalité se veut tout naturellement être un maillon de la chaîne des solidarités. De récents épisodes ont démontré, je l'espère, notre capacité à répondre présent (canicule du mois d'août, confinement de novembre). C'est aussi pour moi l'occasion d'informer les personnes âgées de + 75 ans que sur consigne de la Préfecture de la Somme, les membres de la commission Sécurité Publique-Prévention des risques vont rapidement les contacter au sujet de la campagne de vaccination ouverte depuis le 18 janvier, ceci bien évidemment dans le respect de la protection des données individuelles. (je vous invite à vous reporter en pages 5 et 6 de ce bulletin).

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'implication des adjoints, des conseillers municipaux, du travail des commissions et j'en viens tout naturellement à vous exposer sous la forme « d'un bilan à la Prévert », des actions menées depuis notre entrée en fonction en juillet 2020, l'esquisse de perspectives pour l'année à venir et l'énoncé d'axes de travail.

## **A) Parmi les réalisations du Second semestre 2020 (liste non exhaustive) :**

### **Bâtiments communaux :**

- création d'un local de stockage des produits ménagers
- création d'un bureau à destination des élus et de l'accueil des administrés
- entretien-révision des chaudières de la commune (fuel et gaz)
- renforcement de la charpente de la mairie (espace grenier)

### **Achats d'équipements et de matériels**

- Achat de matériels pour les travaux d'espaces verts (perche élagueuse, souffleur, réparation tondeuse-autoportée), de maintenance (disqueuse)

### **Ecole**

- achats de poubelles pour le tri sélectif

### **Voirie-Chemins-Sécurité routière :**

- renforcement d'un avaloir rue Barre Duquesne
- remise en état de la dalle au-dessus du blockhaus - Boulevard de la Mer à Onival
- installation d'un miroir routier rue Honoré Arthur

### **Terrain de Football**

- roulage du terrain
- travaux d'engazonnement

### **Cadre de vie :**

- limitation de l'accès au terrain de boules à Onival (piquets et chaînette)
- entretien des espaces rue du Marais-Hautebut
- entretien des espaces aux Blancarts

### **Information-communication :**

- pose d'un panneau d'informations à Viel Onival

### **Gestion du Marais**

- renforcement des deux pontons permettant d'accéder sur l'îlot des trous
- réfection du chemin dit « chemin de Woignarue » allant de la falaise morte jusqu'à la digue
- entretien et rebouchage des trous sur la route goudronnée d'accès aux « quatre chalets »

## **B/ Parmi les Perspectives 2021**

### **Assainissement**

- lancement de la procédure de concession de service public d'assainissement collectif de la commune, pour la période 2021-2033

### **Bâtiments communaux : nous listons ici des « petits » travaux**

- nettoyage de l'ensemble des gouttières des bâtiments communaux
- locaux des services techniques : réparation de la toiture (fuites d'eau constatées)
- si possible, remise en peinture de la Mairie avec le concours d'ADI Somme

### **Ecole :**

- remplacement d'une porte pour accès aux Personnes à Mobilité Réduite

### **Camping**

- changement de portes des WC collectifs
- peinture étanche sur le toit du bureau Accueil au Camping (fuites d'eau constatées)
- mise aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap(s)
- adaptation de la période d'ouverture : du 8 mai au 5 septembre 2021
- renforcement du règlement intérieur

### **Voirie-Chemins : nous listons ici des petits travaux**

- bouchage de trous en formation avec enrobé à froid

### **Cadre de vie :**

- installation d'une boîte à livres aux Blancarts
- installation d'une boîte à livres à Onival : au niveau ou dans le local de l'arrêt de bus.
- entretien des espaces verts avec le concours d'ADI Somme et continuité du fleurissement existant

- fleurissement des entrées du village et des hameaux
- mise en place de suspensions florales à divers endroits de la commune (place, rues et hameaux)
- semis de jachères fleuries sur des portions de terrain délaissés
- achats de mobilier urbain (bancs, poubelles)

### **Jeunesse-Loisirs**

- Plateau sportif : remplacement du grillage extérieur

### **Information-communication :**

- pose d'un panneau d'informations aux Blancarts
- remplacement du plexi du panneau d'information à Onival
- déplacement du panneau d'affichage à Hautebut
- site internet : « cure de jouvance » !

### **Gestion du Marais**

- déplacement des deux portiques (girouette et falaise morte)
- réfection du fossé le long du chemin dit « chemin de Woignarue » ou « falaise morte » pour favoriser l'évacuation de l'eau pluviale
- mise en place de panneaux de signalisation aux entrées du marais
- entretien et rebouchage des trous sur le chemin de la chaussée blanche et autres chemins le nécessitant
- curage du courant Bidalot sur quelques mètres
- refonte du règlement de chasse vieillissant et modification des cartes de tir au vol
- réflexion sur la mise en place d'un arrêté concernant les dates d'entretien de la végétation au niveau des huttes
- etc.....

### **Sécurité publique-Prévention des risques**

- révision du Plan Communal de Sauvegarde : mesures de prévention par rapport aux risques météorologiques, de submersion marine, technologiques (centrale de Penly), ...
- Santé-Sécurité au travail : actualisation du document unique (soit la retranscription de l'évaluation des risques professionnels à partir des situations de travail des agents communaux)

## **C/ Parmi les projets, les axes de travail en réflexion**

Après avoir énuméré plusieurs réalisations passées et à venir qui relèvent davantage du budget de fonctionnement communal, dont les dépenses peuvent être absorbées dans la limite des lignes de trésorerie ; je souhaite faire écho du travail, de réflexions engagées autour de thématiques plus conséquentes.

Chaque thématique énumérée ci-après nécessite en amont de collecter inéluctablement toutes les informations sur les aspects technique et règlementaire, de rechercher qui a compétence parmi les porteurs institutionnels pour ne citer que la Communauté de Communes des Villes-Sœurs, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, l'ASA des bas champs, le SIVOM, l'Etat, le Département, sans oublier la mairie ! ; de rechercher des financements extérieurs, d'évaluer notre capacité d'absorption de charges nouvelles, de recourir à l'emprunt .....**la baguette magique n'existe pas, le temps est parfois long du projet à la réalisation .....**

### **Bâtiments communaux :**

- **salle Charles LECAT** : redimensionnement de l'espace cuisine, des blocs-sanitaires, remplacement de menuiseries ; pour gagner en fonctionnalité et améliorer la capacité de location.
- **l'église** : réfection d'un mur qui présente des signes de fatigue
- **la mairie** : remplacement des fenêtres de l'étage (pour économie d'énergie)

### Camping :

-recherche d'une expertise technique auprès d'acteurs locaux (ex : Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, C CVS)

### Jeunesse-Loisirs

-création d'un espace jeux pour les jeunes enfants à proximité du stade de football

### Voirie-Chemins :

Au regard des remontées d'informations via le coupon-réponse incorporé au bulletin municipal et d'un premier bilan de la commission des hameaux suite aux échanges entretenus sur place ce samedi 23 janvier matin, nous mesurons combien les attentes sont grandes en matière de voirie, de cadre de vie, dans certaines rues ou portions de rue au niveau du Bourg et des hameaux, pour ne citer que les rues Blondin (portion la reliant à la rue Allin), l'ancien Chemin de St Valery (sur une portion), la rue du Marais, .....

Des projets peuvent permettre à la commune de valoriser ses atouts touristiques, le commerce local. Je pense notamment au **Plan Vélo** piloté par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard dont le nouveau parcours (31 kms supplémentaires) va emprunter le territoire communal sur 2 tronçons (parmi les 5) : de Cayeux-sur-Mer à Hautebut et d'Hautebut à Ault.

Un dossier piloté par la Communauté de Communes des Villes-Sœurs deviendra rapidement un fil rouge. Je fais référence à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme de l'Habitat (PLUi-H), cadrant le développement concerté de l'urbanisme au niveau des 28 communes pour les 10 ans à venir, et s'inscrivant dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) défini au niveau du Pays Interrégional Bresle-Yères réunissant 72 communes, et plus largement par le cahier des charges de la Loi Littoral.

Je conclus en mentionnant que la santé financière de la communale est saine, néanmoins en appui des recommandations du Trésor Public, nous nous devons de maintenir la trésorerie actuelle pour couvrir plusieurs mois de dépenses réelles de fonctionnement, d'où la nécessité de suivre avec rigueur les dépenses tout en maintenant les produits, et ce afin de préserver notre capacité d'autofinancement tout en contrôlant la pression fiscale sur les foyers.

Dans quelques semaines, nous connaissons le résultat de l'exercice 2020 et l'impact de « cette année Covid » sur les finances communales, entre des dépenses en +, occasionnées pour lutter contre l'épidémie de coronavirus et des recettes en moins : **le tout s'équilibre-t-il ?**

Alors que la propagation de variants émergents du coronavirus inquiètent fortement, en un temps où tous les indicateurs « virent au rouge », je vous invite à nouveau à maintenir le respect strict des gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 28 janvier 2021

=====



## **Campagne de vaccination anti-Covid des plus de 75 ans**

**En préambule, nous rappelons que la vaccination reste un acte volontaire.**

Nous informons les personnes âgées de plus de 75 ans (**84 personnes recensées sur la commune**) que les membres de la commission Prévention des risques-Sécurité publique vont chercher à les joindre afin de compléter un questionnaire d'enquête fourni par la Préfecture de la Somme ; ceci bien évidemment dans le respect de la protection des données individuelles.

Comme vous le savez :

Depuis le 18 janvier, les **personnes âgées de plus de 75 ans**, ainsi que les **personnes présentant des facteurs de risques** de développer une forme grave de la Covid-19 (quel que soit leur âge **mais sous réserve de présenter une prescription médicale**) peuvent se faire vacciner.

Cas particuliers :

- Les personnes ayant contracté la COVID-19 doivent attendre 3 mois après le test positif pour prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination ;
- Les personnes qui ont été cas contact doivent attendre 14 jours avant de prendre rendez-vous.

La prise de rendez-vous :

L'accès à la vaccination se fait **uniquement sur rendez-vous** en se rendant sur le site **sante.fr** ou via la plateforme internet **Doctolib** ou en appelant le **numéro régional** de l'ARS : **03.92.04.34.71** ou le **02 79 46 11 56**. - **ligne ouverte 7j/7, de 8h à 18h.**

Vous pouvez également appeler le numéro vert national 0800 009 110 qui est ouvert tous les jours de 6h à 22h.

**Où se faire vacciner ?**

En raison de l'interrégionalité de notre territoire (Woignarue située dans la Somme mais rattachée à la CCVS localisée à EU (76)), les habitants de la Somme peuvent choisir indépendamment le centre de leur choix (exemple : **Frville** mais aussi à **Eu**).



En raison d'une très forte demande et d'un stock limité de vaccins, la Préfecture de la Somme nous informe ce 28/01, que tous les rendez-vous pour une 1<sup>ère</sup> injection en Hauts de France sont suspendus...

**Toute personne de + 75 ans qui souhaite se faire vacciner et qui rencontre des difficultés pour accéder à l'information, prendre rendez-vous ou se rendre dans un centre de vaccination est invité.e à contacter la mairie dès à présent : 03 22 30 74 53**



Les professionnels de santé, les personnes qui souhaitent apporter leur appui aux centres de vaccination (fonctions d'accueil, de secrétariat, de nettoyage ou encore de surveillance) sont invités à se signaler à la préfecture via [pref-vaccination@somme.gouv.fr](mailto:pref-vaccination@somme.gouv.fr).

## La vie des commissions communales

### LA COMMISSION « GESTION DU MARAIS »

La commission gestion du marais s'est réunie pour la seconde fois le lundi 21/12/2020 à 18h30 à la salle de la mairie.

Avant de commencer la commission, Il est rappelé aux personnes absentes lors de la première réunion que cette commission est force de propositions ; que ces propositions seront présentées et débattues en réunion de Conseil Municipal.

Concernant les barrières et notamment les deux principales (girouette et falaise morte), il sera prévu de les déplacer en début d'année 2021. L'aide de l'association ADI 80 sera la bienvenue.

Pour celle située au niveau de la girouette, elle sera déplacée après le virage au niveau de la station d'épuration, ce qui permettra de laisser l'accès à l'ancienne « Demeure d'Hautebut » ainsi qu'au plan vélo. Une remarque est faite concernant la fibre qui passe juste à côté d'un poteau. Une attention

devra être apportée. Afin d'éviter toutes dégradations des fils, il faudra couper le poteau à sa base et souder une prolonge.

Pour celle située au bas de la falaise morte, elle sera remontée sur le haut sur l'ancien chemin barré actuellement (ancienne poubelle), ce qui facilitera le stationnement des engins agricoles. Toutefois, cette partie de route n'appartenant pas à la commune, une demande devra être effectuée auprès du Département.

Une réflexion est menée sur les dates de fermeture des barrières. Après concertation, il est proposé de les fermer durant les week-ends et ponts du mois de mai et ensuite du 15 juin au 15 septembre. Ces dates ont été examinées lors du dernier Conseil Municipal et adoptées. Toutefois, suivant l'évolution de la fréquentation touristique et le calendrier, elles pourront être modifiées selon les années.

Une maquette des futurs panneaux d'information qui seront installés à l'entrée du marais au niveau des barrières est présentée. Sur ces 5 panneaux d'information, il sera signifié l'interdiction des camping-cars, camping sauvage, limitation de vitesse et autres. La commission donne son accord sur le principe. Un devis a été sollicité auprès de la société « RG Leboeuf » à FRIVILLE.

Ceux-ci ayant un coût plus ou moins élevé suivant l'ajout des poteaux de fixation en bois ou Galva, la décision de la mise en place d'un ou plusieurs panneaux sera prise suivant les finances communales.

Pour l'entretien des chemins, un devis a été demandé à l'association des Bas Champs pour le curage du fossé le long du chemin dit « chemin de Woignarue », reprofilé cet été et qui démarre de la falaise morte jusqu'à la digue. Le devis s'élevant à plus de mille euros, une demande auprès de la CCVS dans le cadre du GEMAPI a été demandée afin que les travaux soient pris en compte par cet organisme. Nous attendons également l'intervention de la grue des bas champs dans le marais (ce qui évitera un déplacement) pour le curage des quelques mètres du courant Bidalot, juste après le pont du Haulle.

Il sera également nécessaire de reboucher les trous existants à l'entrée du chemin dit « route blanche » et enlever la bordure d'herbe sur le côté au niveau des saignées afin que l'eau s'évacue : travaux qui devraient avoir lieu courant février.

#### Pour les questions diverses :

Mauvais état du chemin des « 4 chalets » le long de la digue, par suite des passages répétés des camions : Celui-ci étant géré par le Syndicat Mixte Baie de Somme, une demande d'aménagement du chemin sera effectuée. (Un mail sera envoyé pour les informer).

Au niveau du plan d'eau dit « les trous » : des nouveaux chemins sont actuellement créés un peu partout par le passage des hutteurs rejoignant leur hutte. Chaque hutte ayant son propre chemin d'accès matérialisé, il est demandé aux locataires d'emprunter uniquement ceux-ci.

Fossé des « Frontignures » : Celui-ci se trouvant actuellement envahi de roseaux, une demande de curage est proposée. A voir avec l'association des bas champs.

Une grue effectue actuellement des travaux le long du courant du Monmignon. Après renseignements, il s'agit de travaux réalisés par les Bas-Champs à la demande du Conservatoire du Littoral et sur ses propres terrains. Deux frayères à poissons devraient être réalisées.

Cartes au vol : pour la prochaine saison de chasse, une modification des cartes sera réalisée avec l'ajout sur celles-ci entre autres, du règlement signé par l'acquéreur, le numéro du permis de chasser et la hutte désignée. Une présentation sera proposée lors de la prochaine commission.

Entretien des huttes : Afin d'éviter toute modification de la végétation autour des mares pendant la période de reproduction des oiseaux, il est proposé de prendre un arrêté communal. Après recherche, une proposition d'arrêté sera présentée pour la prochaine commission.

Règlement : Il est demandé de revoir le règlement de chasse actuel qui est vieillissant. Propositions d'échanges pour les prochaines réunions.

La commission du marais ainsi que la municipalité remercient l'association des « pêcheurs de Woignarue » pour le don financier remis. Pour information, cette association remet chaque année un chèque à la commune pour le prêt de l'étang de pêche. Le montant est calculé suivant le nombre de cartes annuelles vendues.

N'ayant plus de questions, la réunion est clôturée à 20 h30.

Prochaine réunion prévue : Courant Mars 2021

Pour la Commission - Christophe DEVILLERS

## **Autres expressions de la vie communale**

### **L'aménagement d'un bureau à l'étage de la mairie**

Un bureau à destination des adjoints et plus largement des élus a pris corps à l'étage de la mairie. Des travaux de petite maçonnerie, de menuiserie, d'isolation, de mise en peinture, de pose d'un revêtement de sol sur le parquet existant, ont été menés intégralement par les services techniques, et ce à la satisfaction générale.

Nota : Les matériaux utilisés l'ont été quasi-exclusivement à partir des stocks.



*Qu'on se le dise, les élus seront ravis de vous y accueillir !*

## L'achat de matériels-équipements



Achat d'une perche élagueuse



Achat et adaptation d'un bac contre-poids

Ces deux investissements ont trouvé toute leur utilité auprès du service technique municipal.

### À savoir



**THOM-COM**  
CHANGEMENT DE GAZ dans les Hauts de France



Fin 2022, GRDF va procéder au changement de gaz naturel dans les Hauts-de-France : **des habitations d'Onival** sont concernées. Pour préparer l'arrivée de ce nouveau gaz, **tout le matériel gaz doit être inventorié** ; c'est pourquoi vous avez reçu un courrier d'information de GRDF. **La période d'inventaire se déroulera jusqu'en septembre 2021.** Le prestataire mandaté est la société **THOMCOM**, joignable au **08 05 29 41 00**.

Cette opération consiste à :

- ✓ **Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...**
- ✓ **Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel**
- ✓ **Identifier, le cas échéant, votre installateur / professionnel du gaz**

**L'intervention est gratuite et dure entre 30 min et 1h. Votre présence est indispensable.**

Pour éviter tout type de démarchage commercial, vous devez vous fier à deux choses, le logo GRDF et le logo de la société THOMCOM. La mairie a été informée de l'identité des intervenants.



Une règle à retenir pour éviter les arnaques : **Ne jamais montrer sa facture de gaz ou donner son n° de PCE à 14 chiffres.**



- ✓ L'intervenant vous présente son badge et sa lettre d'accréditation (mandat GRDF) avec les logos
- ✓ Il regarde tous vos appareils alimentés en gaz
- ✓ Il vous demande votre consentement pour l'utilisation des données recueillies lors de l'opération
- ✓ Il vous demande une signature sur tablette numérique (aucun document papier ne doit être signé)
- ✓ Il ne cherche pas à vendre des services



- ✓ On vous facture une prestation
- ✓ On vous dit que votre chaudière ne fonctionnera pas avec le nouveau gaz et qu'il faut la changer, sans que vous ayez reçu un courrier de GRDF vous le précisant
- ✓ Ne signez rien sur support papier
- ✓ Ne payez rien
- ✓ Ne montrer jamais votre facture de gaz
- ✓ Ne communiquer jamais votre n° de PCE à 14 chiffres
- ✓ En cas de doute, contacter la Mairie ou la police municipale.

Vous souhaitez en savoir plus :

- **Contactez le service Client GRDF : N° Cristal 09 69 36 35 34**

Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h

- Rendez-vous sur le site : [grdf.fr/changementdegaz](http://grdf.fr/changementdegaz) –

- Visionnez le film changement de gaz : <https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>

- Contactez votre mairie : 03 22 30 74 53

## Plan relance Jeunes - Aide aux jeunes diplômés et anciens boursiers



Le Gouvernement a décidé de renforcer les dispositions du « plan relance Jeunes », par l'attribution d'une aide financière en soutien aux jeunes diplômés de niveau 5 minimum (Bac + 2 et +) au cours de l'année scolaire 2020 ou 2021, anciennement boursiers de l'enseignement supérieur. L'aide est réservée aux moins de 30 ans à la recherche d'un emploi. L'aide peut être attribuée au plus tard le 30 juin 2021. Le formulaire spécifique, téléchargeable via est à renvoyer ou déposer à votre agence Pôle Emploi.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES CONDITIONS POUR EN BENEFCIER :** [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) ou <http://plmpl.fr/c/d9HUd> ou l'agence Pôle Emploi de Friville-Escarbotin

### Infos pratiques

#### Communication de la Communauté de Communes des Villes-Sœurs

**Ramassage des ferrailles** : Celui sera effectué le mercredi 3 février 2021 matin.

#### **Déchetteries : Aménagements « Couvre-feu lié à la COVID-19 »**

En raison de la mise en place actuelle du couvre-feu à 18 h sur l'ensemble du territoire national, **les horaires d'ouverture des déchèteries d'Ault, Beauchamps et du Tréport ont été modifiés depuis le samedi 16 janvier et jusqu'à nouvel ordre :**

→ **Les Matins** : de 9h00 à 11h50 (pas de modification des horaires)

→ **Les Après-midis** : de 13h30 à 17h20 (au lieu de 14h à 17h50)

**Les journées habituelles d'ouverture et de fermeture restent inchangées (Nota : la déchèterie d'Ault est fermée le mardi et le dimanche).**



**L'amicale des sapeurs-pompiers** remercie les habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité lors de la distribution des calendriers 2021, qui s'achève et qui s'est déroulée dans des conditions très particulières en raison de cette crise sanitaire sans précédent que chacun subit.

Malgré cette situation qui perdure, les membres de l'amicale, la présidente et le chef de corps s'associent pour vous remercier de votre confiance et vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; qu'elle vous apporte tout ce que vous souhaitez, la réussite dans vos projets mais avant tout la santé.

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE WOIGNARUE**



Chers habitants, chers parents, à tous nos enfants

Les membres de l'Association des parents d'élèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

En ces temps compliqués, prenez soin de vous.  
Nous avons hâte de vous retrouver.



**Les membres du Comité des Fêtes** vous souhaitent une bonne santé, une année pleine de bonheur, prometteuse et enrichissante.

Après cette année difficile et incroyable, accueillons 2021 avec plein d'espoir, de rêves et d'ambition.

**Compte tenu des conditions sanitaires actuelles et des contraintes qui seront toujours en vigueur en février, nous vous informons que nous annulons le concours de manille prévu initialement le samedi 6 février.**

**« Oyé, oyé ! »**



**Chés 3piots Coéchons** vous proposent ces 4 et 5 février le **Cassoulet de la Taverne** – vente à emporter : 13 € la portion à réserver dès maintenant au 03 22 60 54 84 ou via facebook : ches3petitscochons

**Le commerce** vous propose également des produits régionaux et sa non moins célèbre **BistrOteuse**

**A l'Etat civil 2020 :**

**Les Naissances :**

POIRET Eden né le 8 août 2020 à Abbeville

PHILIPPE Martin né le 25 novembre 2020 à Abbeville

**Les Mariages :**

LARCON Alain et FERNANDES GASPARD Marie-Claude le 11 juillet 2020

SOTO Nicolas et CAILLEUX Déborah le 19 septembre 2020

### Les Décès :

TIRE Claudette née Macquet (84 ans)	le 3 janvier 2020	à Vieil Onival
DUCASTEL Roger (92 ans)	le 31 janvier 2020	à Onival
DESPINOY Dominique (72 ans)	le 9 mars 2020	à Abbeville
HENOCQUE Jean (77 ans)	le 14 mars 2020	à Amiens
CARBONNIER Renée Veuve Derambure (80 ans)	le 12 avril 2020	à Woignarue
GRISON Laurent (53 ans)	le 18 avril 2020	à Rouen
MONBORGNE Muguette Veuve Henry (91 ans)	le 18 mai 2020	à Eu
CREPIN Odette Veuve DUCASTEL (89 ans)	le 10 août 2020	à Saint-Valéry-sur-Somme
DAIX Raymonde Veuve LEFEVRE (95 ans)	le 7 septembre 2020	à Boran-sur-Oise
RACINE Marie-France Veuve MOPIN (74 ans)	le 30 septembre 2020	à Abbeville
CAILLEUX Gabriel (84 ans)	le 5 décembre 2020	à Abbeville
CAPRON Michel (78 ans)	le 21 décembre 2020	à Abbeville
LE MOULEC Jean-Philippe (67 ans)	le 29 décembre 2020	à Eu

### A l'Etat civil de Janvier 2021 :

**Décès : LEJEUNE Michel (\*) (68 ans)** survenu à Abbeville le 7 janvier 2021

Monsieur Michel LEJEUNE a effectué deux mandats en qualité de conseiller municipal :

- de 1983 à 1989 – mandat de M. MONGRENIER - Maire

- de 1989 à 1995 – mandat de Mme LAURENS - Maire

Lors du second mandat, Monsieur LEJEUNE a assuré la Présidence de la commission du Marais.

Michel LEJEUNE est né le 27 janvier 1952 a Woignarue et y a toujours vécu. Il a débuté sa carrière professionnelle en 1967/1968 en tant qu'ouvrier de production à la serrurerie Derloche à Ault puis a travaillé à la société Valentin de Bourseville comme magasinier. Il quitte cette entreprise dans les années 1990 et décide de s'installer comme artisan taxidermiste, après avoir suivi un stage professionnel en Bretagne. Il a acquis cette passion en fréquentant très régulièrement la "boutique" de Théodore Becquet à Hautebut ...d'années en années, il s'est perfectionné à cet art.

A sa famille, nous présentons l'expression de nos sincères condoléances.

**Naissance : MAGNIER Jeanne** née à Dieppe le 21 janvier 2021

**La préfecture de la Somme a pris un arrêté qui OBLIGE le port du masque, pour les personnes de 11 ans et plus, du 27/01 jusqu'au 08/03/2021 inclus, sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public sur l'ensemble des communes du département de la Somme, au travers de leur rattachement aux établissements publics de coopération intercommunale : WOIGNARUE est concernée dans le cadre de la Communauté de Communes des Villes Sœurs.**



### Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

. Lundi – Mardi – Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Téléphone : 03 22 30 74 53 Fax : 03 22 30 72 55

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

### Pour suivre en parallèle l'activité communale :

**Sur le site internet** : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

**Sur la page Facebook** : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>